

Communiqué de presse :

« Pour une défense plus active de l'Objectif 1 Hainaut ».

Le Député Fédéral Denis Ducarme a pu, ce jeudi 28 avril, interpellé le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Didier Donfut, en séance plénière de la Chambre concernant la poursuite de l'Objectif 1 en Province de Hainaut.

Denis Ducarme a rappelé la situation particulièrement difficile de la Province de Hainaut. En effet il existe un différentiel négatif de 42% en terme de PIB par habitants en Province de Hainaut par rapport à la moyenne belge. (Hainaut : 75,5/ Moyenne wallonne : 84,6 / Moyenne nationale : 117 / Moyenne UE 25 : 100)¹.

Une valeur qui est suffisante pour expliciter combien le fossé socio-économique demeure profond entre la Province de Hainaut et le reste du pays.

Le Député a pu demander au Secrétaire d'Etat d'informer la Chambre en ce qui concerne l'état des perspectives belges face à la proposition de la Présidence Luxembourgeoise de L'Union qui vise à réduire de 40 % les 1,2 milliards de l'Objectif 1 hainuyer tel qu'ils avaient pu être proposés par la Commission. Une perspective de perte extrêmement importante pour la Province de Hainaut.

Réponse du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Didier Donfut

En guise d'introduction, le Ministre rappelle que le Hainaut a pu, à travers l'Objectif 1, bénéficier de quelques 705 millions d'€ sur la période couvrant les années 2000 à 2006.

Il explique que les négociations relatives au budget 2007-2013 s'amorcent et que, malgré une proposition audacieuse de la Commission européenne, six grands pays ont déjà annoncé leur volonté de voir le budget européen limité à 1%.

Pour les régions en bénéficiant à l'heure actuelle, une nouvelle formule de Phasing Out serait prévue. Celle-ci prévoirait deux scénariis quant à la sortie du système. Soit, une perte allant progressivement de 80% à 15% étalée sur six ans. Soit, à travers un régime particulier, les aides passeraient de 80% à 60%. Le Ministre explique que la Belgique souhaite évidemment pouvoir bénéficier de ce régime particulier.

Le Ministre a tenu à faire part de la fermeté dont le Ministre Karel De Gucht et lui-même ont fait preuve au nom de la Belgique lors de la réunion de ce lundi à Luxembourg.

Commentaires du Député

Le Député a souhaité que des démarches singulières soient organisées envers les pays membres de l'ancienne Union des 15 qui se trouvent pour certaines de leurs régions dans une situation comparable à la nôtre. Ceci afin de veiller à développer avec ces pays une approche commune de la négociation de juin visant à garantir à ces régions et à la Province de Hainaut

¹ Eurostat 2002 ; dernières sources disponibles

une aide financière objectif 1 plus proche de la proposition de la Commission que de celle de la Présidence Luxembourgeoise.

En outre il souhaite que sur bases du développement inter-régional des contacts soient pris avec les représentants politiques du Hainaut Français qui partagent l'intérêt d'une amélioration socio-économique en Province de Hainaut. Dans ce sens, il estime que le Maire de Valenciennes qui est également le Ministre de la *cohésion sociale* français, particulièrement sensible à la problématique, devrait se voir informé complètement des enjeux de cette négociation pour notre Province. Lequel pourrait être dans ce dossier d'un soutien des plus utile.

En outre il estime qu'en fonction du montant octroyé par l'Europe à la Province de Hainaut, des priorités devront être clairement définies visant à la création d'une véritable plus-value socio-économique pour la Province. Dans ce sens les projets relatifs aux PME et à la recherche devront être privilégiés.